

CRE'ART

Formation à la Création ou Reprise d'Entreprise Artisanale

Objectif de la formation : Préparer et mettre en place son projet de création ou de reprise d'entreprise dans le secteur des Métiers d'Art et plus spécialement en Bijouterie, Joaillerie ou Orfèvrerie. Acquérir les compétences indispensables pour devenir chef d'entreprise.

Etapas de la formation :

1. Formalisation de votre idée
2. Approche commerciale et marketing de votre projet
3. Approche financière et économique de votre projet ; incidences juridiques, fiscales et sociales
4. Approfondissement d'une ou de plusieurs techniques auprès d'un professionnel ou la découverte du fonctionnement d'un atelier récemment implanté (stage de 2 semaines)
5. Elaboration du projet de gamme de produits
6. Utilisation des outils informatiques dans l'entreprise (bureautique, création d'un blog ou site ...)
7. Concrétisation du projet

Déroulement et durée (560 heures) :

- **Cours en Atelier (280 heures)** : Etude d'une production complète et mise en application par la fabrication de vos propres pièces, dont 70 heures de stage en entreprise.
- **Cours en salle (224 heures)** : Approche commerciale, financière et économique du projet.
- **Suivi individuel (56 heures)** : Veille, recherches et réflexions, démarches auprès de professionnels, rédaction du projet, accompagnement individuel par des conseillers en Entreprise...

Un entretien final devant des professionnels et des représentants de la Chambre de Métiers du Morbihan validera la faisabilité de votre projet.

Dates : 25 août 2021 au 17 décembre 2021

Nombre de places : 5 à 7 stagiaires maximum

Pré-requis :

- CAP dans les métiers d'art et plus spécialement en Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Dinanderie ou tout autre métier s'y rattachant
- Stage(s) et/ou expérience(s) professionnelle(s) en atelier ou en entreprise du secteur d'activité

Frais de formation : Le Conseil régional cofinance les frais pédagogiques de cette formation.

- **Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi** : 290 euros (hors coût du petit matériel, matière d'œuvre pour vos fabrications personnelles...); Aide financière possible selon les cas.
- **Salariés du secteur HBJO souhaitant s'installer** : 3 900 euros (financement possible OPCO, CIF...);
- **Auditeurs libres** ne pouvant prétendre à une prise en charge de leur formation : 3 900 euros.

Les projets de création ou de reprise sont possibles sur toute la France voire à l'étranger.

Ecole TANE de Bijouterie et d'Orfèvrerie

(Centre de Formation enregistré sous le numéro 53 56 07164 56 auprès du Préfet de la Région BRETAGNE)

14 rue du Pardon - 56800 PLOERMEL

Tél. 02 97 73 36 69 – Mail : ecole@ecoletane-bijorf.com – Site : www.ecoletane-bijorf.com